

LYCEE PIERRE MENDES FRANCE
TUNIS

**CETTE NOTE CONCERNE TOUS LES ELEVES FRANÇAIS EN CLASSE DE TROISIEMES
SECONDES ET PREMIERES EN 2011-2012**

**DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES FRAIS DE SCOLARITE POUR L'ANNEE SCOLAIRE
2012-2013 ELEVES PASSANT EN CLASSE DE SECONDES - PREMIERES ET TERMINALES**

LES DOSSIERS DE DEMANDE DE P.E.C SONT A RETIRER AUPRES DU SECRETARIAT DU PREMIER CYCLE
(COLLEGE) ET DU SECRETARIAT DU SECOND CYCLE (LYCEE)

ILS DOIVENT ETRE RETOURNES LE PLUS TOT POSSIBLE ET AVANT LE 3 FEVRIER 2012 AU SERVICE ECOLOGIE
LYCEE PIERRE MENDES FRANCE (BATIMENT ADMINISTRATION - 1^{ER} BUREAU EN HAUT DE L'ESCALIER A GAUCHE)

DOCUMENTS A REMETTRE

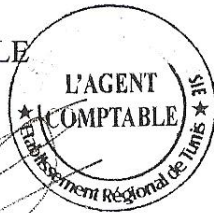
- Imprimé de demande dûment complété (ne pas oublier le numéro d'immatriculation de l'élève au verso du feuillet 1)
Pièces à joindre : 1 justificatif de domicile
1 certificat de scolarité
1 certificat de radiation de la C.A.F pour les familles arrivant de France ou dont l'un des parents y réside.

POUR INFORMATION LES DOSSIERS NON COMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES.

TUNIS LE 29 Novembre 2011

L'AGENT COMPTABLE

Samuel FRIBAULT



LE PROVISEUR

Bernard LEMASLE

